

LES RESPONSABILITÉS PÉNALES ET CIVILES DU DIRIGEANT ET DE L'ENCADREMENT



Public

- Managers
- Fonctions RH

Prérequis

Aucun

Agenda

Durée : 1 jour (7 heures)

Date : Nous consulter

Lieu : Cité des entreprises 60 Avenue Jean Mermoz 69008 LYON

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Remise d'un support stagiaire
- Mises en situation
- Visite d'ateliers de production

Modalités de suivi et d'évaluation

- Attestation de fin de formation
- Evaluation de fin de formation

Tarif

Prise en charge intégrale pour les entreprises adhérentes (subventionnement CNAMTS)
500 € HT pour les entreprises non adhérentes

Contact

Lucie STOYANOV

04 78 77 06 59

l.stoyanov@uimmlyon.com

Objectifs

- Évaluer le risque accidentel et ses incidences juridiques : les responsabilités civile et pénale
- Estimer le coût de la non-sécurité au niveau humain, économique
- Définir l'existence de la délégation
- Mettre en œuvre la politique de prévention

Programme

- La politique de prévention
 - ✓ L'évaluation des risques et le document unique
 - ✓ Les obligations de formation
 - ✓ Les vérifications réglementaires
- Le principe d'exposition au risque entraîne la mise en œuvre de la responsabilité civile et/ou pénale
- La responsabilité pénale
 - ✓ Les grands principes
- Personne physique
 - ✓ La gradation des fautes
 - ✓ Les peines applicables
- Personne morale
 - ✓ L'organisation de l'entreprise
 - ✓ Les délégations de pouvoir
 - ✓ La procédure pénale
- La responsabilité civile
 - ✓ Les grands principes
 - ✓ La responsabilité civile en matière de santé et de sécurité au travail : la faute inexcusable
 - ✓ La procédure civile